

Message d'information

Depuis le début de l'année 2019, le RESPE a recensé 13 suspicions de Myopathie atypique par ses Vétérinaires Sentinelles : 1 en Ardèche (07), 2 dans les Ardennes (08), 1 en Dordogne (24), 1 en Ile-et-Vilaine (35), 2 en Haute-Marne (52), 1 dans le Pas-de-Calais (62), 1 en Haute-Saône (70), 1 en Seine-Maritime (76), 1 dans les Yvelines (78), 1 dans le Tarn (81), 1 dans la Vienne (86).

5 de ces cas ont été déclarés en ce tout début avril.
Vous trouverez ci-dessous le message d'information de l'AMAG.

2019/04/02: Alerte – Alert – Myopathie atypique - Atypische myopathie - Atypical myopathy – Atypische Weidemyopathie - Miopatía Atípica - Miopatía Atípica



Plantules d'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)

La série de cas attendue pour le printemps arrive. En effet, le nombre de cas de myopathie atypique ne cesse d'augmenter ces derniers jours.

Dans la limite du possible :

- temporairement limiter l'accès aux pâtures qui contiennent des plantules d'érables sycomores (voire délimiter la pâture pour éviter les zones où les plantules sont présentes en grand nombre) ;
 - limiter le temps de pâturage à quelques heures par jour (la majorité des cas pâturaient > 6h/ jour). Dans la mesure du possible, nourrir les animaux avant de les mettre dans la prairie ;
 - organiser la rotation des pâturages pour offrir exclusivement des prairies fournies ;
 - ne pas placer d'aliment (foin ou autre) à même le sol ;
 - *essayez de détruire les jeunes plants le plus précocement possible* (tondeuse, broyeur, faucheuse de refus pourraient peut-être tuer les plantules ; éventuellement, brûler-les). Pour des raisons de protection de l'environnement, éviter les produits chimiques.
Attention, n'offrez pas ces pâturages tout de suite car il a été montré que même fanées, les plantules contiennent encore la toxine. Attendez que les plantules se décomposent et que l'herbe pousse ;
 - envisager la taille des érables à proximité des pâtures afin d'éviter la production de fleurs et de graines.
-